

2250

Travaux & Traverses Comm  
Rapports & dossiers

Voie: 346

3<sup>ème</sup> série  
CONSEIL  
Rapports et dossiers

re: Ile Sainte-Hélène  
Bateau-traversier

Date	Numéro	Département	Total	Date	Numéro	Département	Total
------	--------	-------------	-------	------	--------	-------------	-------



2252

Parcs + Traverses  
Commission

re: Vente de sapin-  
chissements dans  
les Parcs

Suiv: 375

3<sup>ème</sup> série

CONSEIL

Rapports et dossiers



Extract from the minutes of the Council of the City of Montreal,  
special meeting hold on Monday the 23rd day of March 1908.

Submitted and read the following report from the Parks and  
Ferries Committee anent the use of parks as dumps.

THE PARKS AND FERRIES COMMITTEE

respectfully report.

That the superintendents of Parks state that it is useless to  
plant trees and shrubs in certain parks and to sow grass therein as  
long as the City uses such parks as snow dumps during winter, as said  
dumps keep the ground too wet and the trees and shrubs cannot live  
under such conditions, and that, moreover, the paths made in such con-  
ditions, and that, moreover, the paths made in such parks are deformed  
by the dumps and that the work has to be done over again every year.

Your Committee therefore recommend that the Road Committee be  
instructed by the Council to see that, hereafter, the public parks  
are no longer used as snow dumps, and, in the event of arrangements  
being made to award the contract for snow removal to any person or  
company, that it be stipulated in the deeds between the parties that  
no snow shall be dumped in any public park.

The whole respectfully submitted.

Committee Room,

(Signed) C. Robillard.

City Hall,

" E. Major.

Montreal, 19th March 1908.

" J. D. Couture.

" I. H. Stearns.

On motion of Alderman Robillard.

Seconded by Alderman Couture.

it was,

RESOLVED: - - - - - That said report be received and adopted.

(Certified)

*Rene Bause*

Asst. City Clerk.

*Brifere*



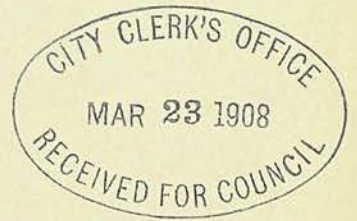
Extract from minutes  
of Council 23rd Day  
of March for  
dump of public parks

73 March 1908

Capeau



## CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission* des Parcs et Traverses,

*a l'honneur de faire rapport*

Que les Surintendants des parcs déclarent qu'il est inutile de planter des arbres et arbustes sur certains parcs et d'y semer du gazon, tant que la Ville se servira de ces parcs comme dépotoirs de neige durant l'hiver, vu que ces dépotoirs tiennent le terrain trop humide et que les arbres et arbustes ne peuvent vivre dans de telles conditions. Que de plus les sentiers que l'on fait sur ces parcs sont gaspillés par les dépotoirs et que le travail est à recommencer chaque année.

Votre Commission croit, en conséquence, que le Conseil devrait donner instruction à la Commission de la Voirie de prendre des mesures pour que l'on cesse à l'avenir de se servir des parcs publics, comme dépotoirs de neige, et, si des arrangements sont faits pour donner l'entreprise de l'enlèvement de la neige à quelque personne ou compagnie, qu'il soit décrété dans les actes qui interviendront entre les parties, que l'on ne devra pas déposer de neige sur aucun parc public.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hotel de Ville,

Montréal, 19 Mars 1908.

*S. Robillard*  
*C. Major*  
*J. W. Couture*  
*J. H. Stearns*



# CITY OF MONTREAL

---

*The Parks & Ferries Committee*

---

## *Respectfully Report*

That the superintendents of Parks state that it is useless to plant trees and shrubs in certain parks and to sow ~~seed~~<sup>grass</sup> therein as long as the City uses such parks as snow dumps during winter, as said dumps keep the ground too wet and the trees and shrubs cannot live under such conditions, and that, moreover, the ~~skkayz~~ paths made in such parks are deformed by the dumps and that the work has to be done over <sup>re</sup> again every year.

Your Committee therefore recommend that the Road Committee be instructed by the Council to see that, hereafter, the public parks are no longer used as snow dumps, and, in the event of arrangements being made to award the contract for snow removal to any person or company, that it be stipulated in the deeds between the parties that no snow shall be dumped in any public park.

The whole, etc.

19th March 1908.



## RAPPORT

DE LA

Commission des Parcs & Jardins  
Au sujet de l'usage  
des places comme depo-  
sits de neige.

Présenté le 7<sup>e</sup> Mars 1908

Adopté le même jour 1908

Entré vol. C. C. 3. page 59

et page 623 du vol. 13 des Rapports.



2 2 5 4  
Parcs & Traverses Comin  
Rapports & dossiers

Canons dans les parcs

Proc.: # 8 2 8 6

3<sup>ème</sup> série

CONSEIL

Rapports et dossiers



2254

PARCS ET TRAVERSEES, COMM' I  
RAPPORTS ET DOSSIERS

*Parc Mont Royal.*

*Sou: No 443.*

PARCS ET TRAVERSEES, COMM' I  
RAPPORTS ET DOSSIERS



THE MONTREAL SHIP LINING CO.

LUMBER DEALERS  
SHIP LINING AND LIVE STOCK FITTINGS  
CONTRACTORS

P. O. BOX 749,

MONTREAL, March 18, 1908. 190

Messrs. The Chairman & Members of the  
Parks & Ferries Committee,  
Montreal.

Dear Sirs:-

We, the undersigned, offer to do the dismantling  
of your Foot Bridge over Victoria Pier, next fall, and the hauling  
of same to upper level wharves as may be directed, for the sum  
of \$700.00.

All work to be done promptly, in good order and  
to the satisfaction of all concerned.

Yours truly,

THE MONTREAL SHIP LINING Co.

*L. H. Rousseau*



Montreal City Army  
offering to dismount the  
Budge on Victoria  
Park



THE MONTREAL SHIP LINING Co.

LUMBER DEALERS  
SHIP LINING AND LIVE STOCK FITTINGS  
CONTRACTORS

P. O. BOX 749,

MONTREAL, March 18, 1908. 190

Messrs. The Chairman & Members of the  
Parks & Ferries Committee,  
Montreal.

Dear Sirs:-

We, the undersigned, offer to haul and reerect  
your Passenger Bridge on Victoria Pier for the sum of \$800.00.

All work to be done promptly, in good order and  
to the satisfaction of all concerned. Any new material required  
to be charged at market prices.

Yours truly,

THE MONTREAL SHIP LINING Co.

Per *L. P. Poirer*



Montreal Ship Lining  
Co. offering to assist  
body on Victoria  
Pier.

18 March 1908

---



THE MONTREAL SHIP LINING CO.

LUMBER DEALERS  
SHIP LINING AND LIVE STOCK FITTINGS  
CONTRACTORS

P. O. BOX 749,

MONTREAL, March 26, 1908. 190

Messrs. The Chairman & Members of the  
Parks & Ferries Committee  
Montreal.

Gentlemen:-

Referring to your favor of the 19th inst, we beg  
to say that we accept your offer for the reerection of your Foot  
Bridge on Victoria Pier.

The following material will be required to repair  
the Gin Polé, Viz:

3 Pcs. 34'x 6"x 8" Best Hard Pitch Pine  
5 " 18'6"x 2"x 10" " " " "

we would ask you to kindly provide this material as soon as  
possible so as not to delay the work.

Yours truly,

THE MONTREAL SHIP LINING Co.

*J. H. Puxam*  
Per \_\_\_\_\_



2255  
Montreal Shipping  
Co., accepting to  
~~direct~~ direct  
passenger body  
on Victoria Pier

26 March 1908



2256

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N  
RAPPORTS ET DOSSIERS

*Parc Mont Royal*

*Vol: No 3*

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N  
RAPPORTS ET DOSSIERS

*VM44, 54, 552*



Extrait des procès-verbaux du Conseil de la Cité de Montréal,  
assemblée ~~extraordinaire~~ spéciale, tenue Lundi le 30<sup>me</sup> jour de mars 1908.

Soumis et lu le rapport suivant de la Commission des Finances  
concernant une demande de l'Association des Tailleurs-Couturiers.

LA COMMISSION DES FINANCES

à l'honneur de faire rapport,

qu'elle a pris en considération une lettre de l'Association des  
tailleurs-couturiers, demandant que la Ville exige que l'étiquette de  
l'Union soit mise sur tous les uniformes faits pour les divers départe-  
ments civiques, et qu'après délibération elle a résolu de recommander  
que cette lettre soit envoyée aux départements qui font faire ces ou-  
vrages.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

(Signé) L.A. Lapointe.

Hôtel de Ville,

" Jas. Robinson.

Montréal, 27 mars 1908.

" Arsène Lavallée.

" J.B.A. Martin.

Sur motion de l'échevin L.A. Lapointe.

Appuyé par l'échevin Lavallée.

il est,

RESOLU: - - - - Que ledit rapport soit reçu et adopté.

(Certifié)

*René Bance*  
Sous-Greffier de la Cité.

*Parc et Traverses*



(Copie)

Montréal 16 Mars 1908.

A Monsieur le Maire au Conseil de Ville de Montréal.

Messieurs,

Le local des Tailleurs-Couturiers de Montréal, No. 317 vous demande de bien vouloir à l'avenir exiger l'étiquette de l'Union sur tous les uniformes des départements, Police, Feu, Hygiène, Parcs et Traverses, etc.,. Vous avez déjà exiger sur les chaussures, pourquoi ne pas continuer sur les uniformes.

Comptant sur Messieurs pour donner de l'ouvrage à des hommes qui ont besoin et qui se sont sacrifiés pour l'Union.

Nous demeurons vos obligés

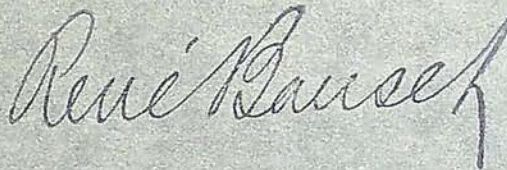
(Signé) Tailleurs-Couturiers de Montréal N.317.

(Signé) J.A. Lefebvre,

Secrétaire.

660 Ontario Est.

(Certifié)



Sous-Greffier de la Cité.



(10100)

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

10100

2257

Extrait des minutes  
du Conseil, 30 Mars  
Lettre des Tailleurs  
de Coutures

30 Mars 08

(10100)

Secrétaire,

10100

(10100)

Paul J. Dumont

10100



Extrait des procès-verbaux du Conseil de la Cité de Montréal,  
Assemblée ~~spéciale~~ spéciale tenue lundi 14 50me jour de mars 1908.

Remise et lu le rapport suivant de la Commission des Finances  
concernant la demande du Conseil des métiers et du Travail pour que  
les contrats contiennent une clause fixant les gages.

LA COMMISSION DES FINANCES

à l'honneur de faire rapport.

qu'elle a pris en considération une lettre du Conseil des métiers  
et du Travail demandant que dans tous les ~~nrs~~ contrats municipaux on  
exige que des gages raisonnables soient payés à ceux qui seront em-  
ployés pour faire les travaux, et après mûre délibération, à résolu,  
de recommander que cette lettre soit communiquée à tous les départe-  
ments qui concluent des contrats.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

(Signé) L. A. Lapointe.

Hôtel de Ville,

700, Robinson.

Montréal, 17 mars 1908.

Arène Lavallée.

J. B. Martin.

Sur motion de l'Échevin L. A. Lapointe.

Appuyé par l'Échevin Lavallée.

il est,

résolu : - - - - - que ledit rapport soit reçu et adopté.

(Certifié)

*René Bausse*

Sous-Secrétaire de la Cité.

*Purin et Bausse*



(Copy)

MONTRÉAL TRADES AND LABOR COUNCIL.

Montreal March 7th. 1908.

To the Montreal City Council.

His Honor the Mayor and Aldermen of Montreal.

4308  
The Trades and Labor Council of Montreal would greatly appreciate a move on the part the Council to the effect of inserting a fair wage clause in all contracts given out by the Council, such a move would only be imitating the Dominion Government.

Hoping this demande will be given a serious consideration.

I remain

Yours truly,

(Signed) G. E. Brunet,

Sec. of Council,

103 Bleury. St.

(Certified)

*René Bussé*  
Asst. City Clerk.



Extrait des minutes  
du Conseil de la Ville de Montréal  
sur l'orfrage et sur les  
des ouvriers

30 mars 1907

Paul G. Gagnier



# HOWARD R. RICHEY

ELECTRICAL AND MECHANICAL SPECIALTIES

17 ST. JOHN STREET,

MONTREAL, CANADA, 31st March 1908.

CONTRACTS AND AGREEMENTS  
SUBJECT TO APPROVAL OF MY  
PRINCIPALS NOT RESPONSIBLE FOR  
UNAVOIDABLE DELAYS IN DELIVERY  
OF GOODS.

To the Chairman,

Parks & Ferries Committee

City Hall., City.

Dear Sir,-

Everything in the following, which  
are products of the foremost factories  
in their respective lines.

Heating Devices for Electric Rail-  
ways.

Electrical Heating and Cooking De-  
vices for Hotels, Restaurants, Clubs  
and private dwellings. etc., etc.

Dry Batteries for Automobiles,  
Launches, Bells, Telephones, etc.

Improved Oil Stoves for Heating  
and Cooking purposes for Summer  
Residences, Etc. (No odor, smoke or  
dirt.)

Fire Extinguishers for all places  
where modern fire fighting appliances  
are required.

Farm and Ornamental wire fencing  
and gates. Wrought Iron and Steel  
Picket Fencing and gates. Barb, Plain  
and Galvanized wire.

*representation*  
Being the Canadian of one of the largest and  
most favourably known Iron, Steel and Wire Fence Fact-  
ories in the world, and being desirous of erecting one  
or two fences in this City, prefer to do so in some pub-  
lic place, and wish to say that should you consider it  
favourable I will supply you with sufficient Ornamental  
Fencing to fence Champ de Mars at 2% above cost to me  
laid down in Montreal, which would mean a very great  
saving *than* if you ~~had~~ to erect a fence of this kind by  
call of tenders.

My offer is made in a private way, and should  
you feel interested, I would see that the fencing fur-  
nished would be of the very best manufacture.

The design would be chosen from my catalogue  
by your Committee.

I intend making a similar offer to various  
Municipalities for the sake of exhibiting my fencing.,  
which I claim to be unequalled.



Chairman P. & F. Committee - #2-

I will be pleased to discuss the matter with you if  
desired.

Trusting to have your reply in due course.,

Believe Me.,

Very truly yours,

*Stouard R. Richey*

---



2259  
Howard A. Richey  
offering to erect fenu  
in one of the public  
parks.

---

31 Mars 1908

---

Henderson



2260

Pares + Traverses Bonim  
Rapports & dossiers

Vois: 937

2<sup>e</sup>me serie  
CONSEIL  
Rapports et dossiers

re: Ile Sainte-Helene:  
Quais + hangars

Total

Département

Numéro

Date

Total

Département

Numéro

Date



2261

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N  
RAPPORTS ET DOSSIERS

*Parc Mont Royal.*

*Vois: No. 3*

*VM44.54.552*

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N  
RAPPORTS ET DOSSIERS



2264

Parcs et Traverses  
Commission  
Rapport et dossiers divers

Vol. # 1810 VM44, 54, 553

Parcs et Traverses  
Commission  
Rapport et dossiers divers.



2 2 6 6

Parcs & Traverses Comm. in  
Rapports et dossiers

Canons dans les parcs

Voir # 8286

3<sup>ème</sup> série

CONSEIL

Rapports et dossiers



2266

PARCS ET TRAVERSEES, COMM' I  
RAPPORTS ET DOSSIERS

PARCS ET TRAVERSEES, COMM' I  
RAPPORTS ET DOSSIERS

*Parc Mont Royal.*

*Vol: no 443.*  
*VM44, 54, 552, 55510*

PARCS ET TRAVERSEES, COMM' I  
RAPPORTS ET DOSSIERS





City Hall

Montreal May 12<sup>th</sup> 1908

Jules Crepeau Esq.  
Ass<sup>t</sup>. City Clerk.

Dear Sir

I have examined the Passenger Bridge over the wharf, extending from Commissioners Street to end of Victoria Pier, reerected this Spring, by the Montreal Ship Lining Company, and find everything done according to the Drawings. All repairs have been made, and as far as I could see, all bolts, planks etc, are in proper position.

The Harbour Commissioners objected to the Traveller being left at the South end of the Bridge last year, & doubtless they will do so again. If so it can be removed to any position suitable to the Harbour Board.

Yours truly

Stuart Howard,

J. C. S.



<sup>2267</sup>  
Deputy City Surveyor  
report re Creebe and  
Hampden -

12 May 1908







Hôtel de Ville

Montreal 14 mai 1908. 19

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ.

A Monsieur le Président et aux Membres  
de la Commission des Parcs et Traverses,  
Montréal.

Messieurs,

J'ai été informé que la transaction avec la Compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien pour la cession d'un morceau de terrain au sud du Parc George Etienne Cartier, St. Henri, était complétée.

Je crois en conséquence qu'il serait opportun de prendre des mesures nécessaires pour agrandir le square en question, de la manière qu'il a été décidé il y a quelque temps *et le placer sous le contrôle de la Com. des Parcs.*

Votre bien dévoué serviteur,

Surintendant des Parcs et Squares.



<sup>2-288</sup>  
Capt. Donohoe  
asking that new poster  
of Rev. G. Carter Sg.  
be put on the corner  
of Parks Corner

14<sup>th</sup> May 1908

not an error



EXTRACT from the minutes of the City Council of Montreal, special meeting, held on Monday the 18th. Day of May 1908.

Submitted and read the following report of the Finance Committee anent the recommendation of the Parks & Ferries Committee for certain improvements to St. Helen's Island.

The Finance Committee,  
Respectfully Report,

That they have considered a report from the Parks & Ferries Committee, asking for an appropriation of \$ 1,000. for certain improvements to St. Helen's Island;

Inasmuch as the City has acquired said property, your Committee think that, before voting any money for general improvements it would be advisable to prepare a general plan, showing what improvements and embellishments should be made on said Island;

They therefore recommend that the Parks & Ferries Committee be instructed to study the pertinency of preparing a general plan, showing what improvements should be carried on on St. Helen's Island Park.

The whole, nevertheless, respectfully submitted.

Committee Room,  
City Hall,  
Montreal, 13th. May 1908.

( Signed. ) L.A.Lapointe.  
do Arsene Lavallée.  
do George W. Sadler.  
do Jas. Robinson.

On motion of Alderman L.A.Lapointe,  
Seconded by Alderman Robillard,

it was

R E S O L V E D :--That said report of the Finance Committee be received and adopted.

( Certified. )

*M. G. Dupont*  
*H. G. Dupont*

Asst. City Clerk.



( Certified. )

received and accepted.

RESOLVED:--That said report of the Finance Committee be

It was

Recorded by Alderman Robillard,

On Motion of Alderman L.A. Lapointe,

Montreal, 13th. May 1908.

CITY CLERK,  
Council Chamber,

do Jas. Robinson.  
do George W. Squires.  
do Auguste Lavallée.  
( Signed. ) L.A. Lapointe.

The whole, nevertheless, respectfully submitted.

Island Park.

Plan, showing what improvements should be carried on on St. Helen's  
Island, showing what improvements should be carried on on St. Helen's  
Island, showing what improvements should be carried on on St. Helen's  
Island, showing what improvements should be carried on on St. Helen's

They therefore recommend that the Parks & Terraces Commit-  
tee be instructed to study the pertinency of preparing a general  
plan, showing what improvements should be made on said Island;

It would be advisable to prepare a general plan, showing what impro-  
vements should be made on said Island;  
Committee think that, before voting any money for general improve-  
ments on the City, the City has acquired said property, your  
Island, showing what improvements should be carried on on St. Helen's  
Island;

Parks & Terraces Committee, asking for an appropriation of \$ 1,000.

That they have considered a report from the

Finance Committee,  
respectfully recommending

for certain improvements to St. Helen's Island.

Committee sent the recommendation of the Parks & Terraces Committee

submitted and read the following report of the Finance

meeting, held on Monday the 12th. Day of May 1908.

EXTRACT from the minutes of the City Council of Montreal, special

2270  
Plan  
of St. Helen's  
Island

18 May 1908



2271

*Parcs & Traverses Com'm*  
*Rapports & dossiers*

*Niv: 6207*

3<sup>eme</sup> serie  
CONSEIL  
Rapports et dossiers

*re: Ile Ste-Hélène: Jeux  
& rafraichissements*

Total	Département	Numéro	Date	Total	Département	Numéro	Date
-------	-------------	--------	------	-------	-------------	--------	------





PAST MASTER OF MAGIC AND ALL ITS BRANCHES

# HALL

The Original Man of Mystery, Wizard  
and Illusionist.

Featuring my new and original illusion, SUBOLA and NEEDLE MYSTERY. Most startling and mystifying acts in existence.

NOTICE—Carrying Special Setting.  
Excellent Wardrobe.

TIME OF ACT:  
25 to 30 minutes

En Route *Montreal en*  
*May 20-08*

*Members of the Park Commission*

*Gentlemen, I would like to arrange to place a show at St. Helens Island said show to consist of Magic, illusions, Punch & Judy etc & to be called Museum of Wonders. Admission to be 5 & 10 c. I would like to place said show in a building that may be used for such, or a tent. The show will be strictly moral, & we shall cater to ladies & children.*

*Very respectfully Yours  
H. H. Hall*

*Montreal.*



<sup>2272</sup>  
N. Naet, for  
permission to  
open a museum  
on St. Helen's  
Island

20 May 1908

Paris P. C.



2273

Parcs & Traverses Bon'm  
Rapports & dossiers

Vol: 937

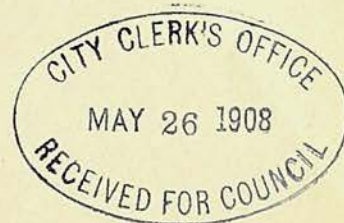
2<sup>eme</sup> série  
CONSEIL  
Rapports et dossiers

re: Ile Sainte-Hélène:  
Quais & hangars

Total	Département	Numéro	Date	Total	Département	Numéro	Date
-------	-------------	--------	------	-------	-------------	--------	------



## CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission*  
des Finances

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'elle a pris en délibération le rapport ci-joint de la Commission des Parcs & Traverses, demandant un crédit de \$2000 pour construire un restaurant sur le parc LaFontaine, et qu'elle regrette de ne pas pouvoir souscrire à la recommandation qui est faite.

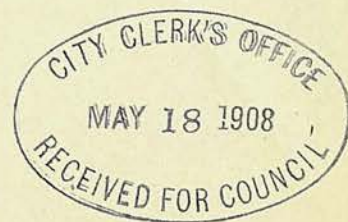
Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 22 mai 1908.

*L. Lapointe*  
*Arzimevalis (sous réserve)*  
*Edmond Gray*  
*George N. Baden*



## CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission* des Parcs et Traverses.

*a l'honneur de faire rapport*

qu'elle croit qu'il serait nécessaire d'avoir sur le Parc LaFontaine un restaurant ou café, où le public pourrait acheter des rafraichissements à des prix modiques.

Elle recommande en conséquence, qu'un crédit de \$2.000 lui soit voté pour construire ce restaurant ou café.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hôtel de Ville,

Montréal, 14 mai 1908.

*B. Robillard*  
*E. Major*  
*A. L...*  
*J. N. Stearns*



2274

FORME 1219½

# RAPPORT

DE LA

*Commission* des Parcs et Traver-  
ses.

Pour ériger un restaurant ou  
café sur le Parc Lafontaine.

Présenté... 18 Mai 1908  
*finances*

Adopté... 26 Mai 1908

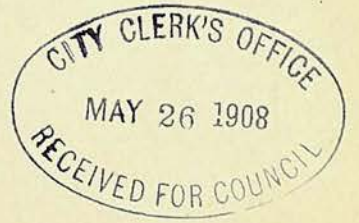
Entré vol. C. C. H. page 10

et page 166 du vol. 14 des Rapports.

*G. G. H.*



## CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission* des Finances

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'elle a pris en délibération le rapport ci-joint de la Commission des Parcs & Traverses, demandant un crédit de \$180 pour augmenter le salaire des émondeurs d'arbres de 25c par jour, et qu'elle regrette de ne pouvoir souscrire à la recommandation qui y est faite.

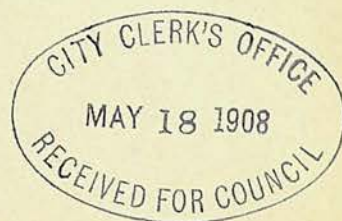
Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 23 mai 1908.

*L. Lapointe*  
*Arsim Savallé* (sous réserve)  
*Edmond*  
*Georges Sadler*



## CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission* des Parcs et Traverses.

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'elle a pris en considération une lettre du Surintendant des Squares recommandant que le salaire des émondeurs d'arbres soit augmenté de 25 cents de plus par jour, à partir du jour qu'ils ont commencés à travailler.

Votre Commission après mûre délibération, recommande qu'un crédit supplémentaire de \$180, lui soit voté, afin de lui permettre d'accorder aux employés ci-dessus l'augmentation recommandée par le Surintendant des Parcs et Squares.

Le tout respectueusement.

Chambre de la Commission,

Hôtel de Ville,

Montréal, 14 mai 1908.

*A. Robillard*

*M. J. J. J.*  
*J. H. Stearns*  
*E. Major*



2275  
FORNIE 1908

# RAPPORT

DE LA

*Commission* des Parcs et Traver-  
ses.

A l'effet d'augmenter le  
salaire des émondeurs d'ar-  
bres de 25 cents de plus par  
jour.

Présenté *18 Mai* ..... 190 *8*  
*Financé*

Adopté *26 Mai* ..... 190 *8*

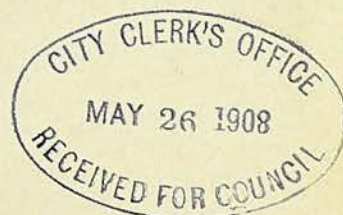
Entré vol. *E. E. H.* page. *100*

et page *165* du vol. *14* des Rapports.

*not e.*



## CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission des Finances*

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'elle a pris en délibération le rapport ci-joint de la Commission des Parcs & Traverses, demandant qu'une certaine partie du terrain cédé par la Cie. du chemin de fer du Pacifique Canadien soit placée sous son contrôle afin d'agrandir le square Georges Etienne Cartier, et qu'elle souscrit à la recommandation qui y est faite.

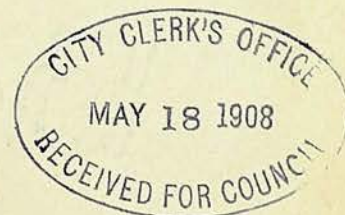
Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 22 mai 1908.

*L. A. Lapointe*  
*Arsimontavalli*  
*Emmelyney*  
*George W. Sadeu*



## CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission* des Parcs et Traverses.

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'elle a pris en considération une lettre du Surintendant des Squares, au sujet de l'agrandissement du Square George Etienne Cartier dans le Quartier St. Henri.

Après mûre délibération, Votre Commission recommande que la partie du terrain cédée à la Ville, par la Cie. du chemin de fer Pacifique Canadien, mentionnée sur le plan ci-joint, soit employée à agrandir le parc George Etienne Cartier jusqu'à la rue Ste. Emélie.

Elle recommande de plus que le morceau de terrain en question soit placé sous son contrôle pour des fins de parc public.

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hôtel de Ville,

Montréal, 14 mai 1908.

*S. Robitaille*  
*E. Gagnon*

*A. Laroche*  
*J. W. Stearns*



**VM44-3\_28-049**



2276

FORME 1219½

# RAPPORT

DE LA

*Commission* des Parcs et Tra-  
verses.

A l'effet d'agrandir le Sq.  
George Etienne Cartier.

Présenté *18 Mai* 1908  
*Finand*

Adopté *26 Mai* 1908

Entré vol. *6. 6. 4.* page *10*

et page *167* du vol. *14.* des Rapports.

*C*



# CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission* des Finances

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'elle a pris en délibération le rapport ci-joint de la Commission des Parcs & Traverses, demandant un crédit de \$390 pour une chaîne de pierre le long de la rue Sherbrooke jusqu'à l'école Normale Jacques-Cartier, et qu'elle souscrit à la recommandation qui y est faite, ladite somme de \$390 devant être imputée sur *les fonds d'entretien?*

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 22 mai 1908.

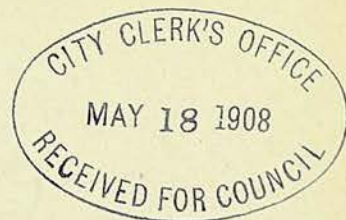
*L. Lapointe*  
*Arzime Savall*  
*Symelroy*  
*George W. Badler*

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the *appr.* herein specified.  
Viz. *\$390<sup>00</sup> en loais*

*Belletier*  
C. C & A



## CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission* des Parcs et Traverses.

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'il serait nécessaire de poser une chaîne de pierre sur cette partie du Parc LaFontaine, le long de la rue Sherbrooke jusqu'à l'école Normale Jacques-Cartier, une distance d'à peu près ~~de~~ 600 pieds.

Elle recommande au Conseil de bien vouloir lui voter un crédit de \$390, pour acheter et poser ladite chaîne. Le coût de la pose et de l'achat étant évalué à 65 cents le pied.

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hôtel de Ville,

Montréal, 14 mai 1908.

*J. Robillard*  
*E. Major*  
*A. Girard*  
*J. H. Stearns*



2277

FORME 1219½

# RAPPORT

DE LA

*Commission* des Parcs et  
Traverses.

Pour poser une chaine de  
pierre le long de la rue  
Sherbrooke (Parc LaFontaine)

Présenté *18 Mai* 190 *8*  
*financé*

Adopté *26 Mai* 190 *8*

Entré vol. *664*, page *10*

et page *168* du vol. *14* des Rapports.

*C*



2279

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N

RAPPORTS ET DOSSIERS

*Parc Mont Royal.*

*Vol: No 200*

*VM44, 54, 552, 5558*

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N

RAPPORTS ET DOSSIERS



EXCLUSIVE JOBBERS IN  
GRAY & SONS CO'S  
Carriages and Sleighs.

Carriage Umbrellas

National Cream  
Separators

Gasoline Engines  
Air-cooled and  
Water-cooled

The London Fence  
Machine and Coil  
Spring Wire, &c.

# Phelps & Smith

Wholesale Carriages, Engines, Implements, Etc.

WE ARE EXCLUSIVE SALES AGENTS FOR THE PROVINCE OF QUEBEC  
AND EASTERN ONTARIO FOR THE WORTMAN & WARD CO., LTD.

DAIN HAY  
LOADERS AND  
HAY PRESSES,  
HARNESSES,  
COATS, ROBES,  
DUSTERS, and WHIPS  
SEWINGMACHINES,  
PLOWS,  
FARM WAGONS,  
LITTER CARRIERS,  
PEERLESS WIRE  
FENCING, ETC.

60 MCGILL STREET

Dictated by W. J. P. -1.

PHONE MAIN 3152

Montreal, Que., June 6, 1900.

Mr. J. Crepeau,  
Secretary, Parks Committee,  
City Hall, City.

Dear Sir:-

We find we have no 44 Ft. extension ladder to send you to St. Helen's Island Park and are therefore sending you one 48 Ft., as we believe you need a long ladder anyway and although the price per foot of the 48 & 52 Ft., ladders is 5¢ more than those from 36 to 44 Ft., in length, we have decided to make you this at the same price per foot, under the circumstances, that is 28¢ a foot and trust that this will be entirely satisfactory to you.

We remain,

Very truly yours,

PHELPS & SMITH









MONTREAL, June the 15th 1908

To His Worship

the Mayor of Montreal.

Dear Sir,

Herewith we deliver to you for the consideration of yourself and the Council three plans of improvements for the City, advocated by the Province of Quebec Association of Architects.

Will you kindly have them shown to the Finance Committee in order that when they consider our application for another grant of money, they may be made aware of the amount of work accomplished during the past winter and spring.

We shall send in a few days the descriptions of the plans and ask you to kindly have the drawings put before the Parks and Ferries Committee and the Council for their esteemed consideration.

The Association of Architects will be pleased to lend the original drawings to the City for as long a period as the City desires and will furnish copies for permanent keeping to the City and to each of the Aldermen. We ask the privilege of borrowing the originals on occasions







2282  
Prov. of Quebec  
Architect Ass.  
of the plan of embellishment  
of City

15 juin 1908



MONTRÉAL

1908



2283

Parcs et Traverses  
Commission

Rapports.

Curé Papineau  
Agrandissement.

Voie no: 2440

Finances, Commission  
Rapports.



Dr.

2284

PARCS ET TRAVERSEES, COMM.  
*Rapp. et dossiers*

*Jour. #8*

*Année 1876-02*

PARCS ET TRAVERSEES, COMM.  
*Rapp. & dossiers*

*VM44, 54, 552, 5552, 103 et 07*

Date

Ledger Folio

Sundries

CITY TREASURER

STOCK





Nombre Vide

une chose qui ne devrait pas exister  
lourde qui lit les colonnes de nouvelles de "La  
Patrie"

Comment la Louer

# La Patrie

PERDU

Pour trouver le véritable propriétaire d'un  
objet perdu, rien d'égal aux Petites An-  
nonces de "La Patrie."

TROUVÉ.

23e ANNEE—No 11—QUATORZE PAGES

MONTREAL, CANADA.

LE NUMERO: UN CENTIN

TAMPONNE PAR  
UN TRAIN ECLAIR

LE LOCAL DE GLENFALLS AXTAR  
EN PAR UN TRAIN DE FERT EST  
TELEPHONER

A LA COTE  
DES NEIGES

LE CONSEIL PROTESTE CONTRE  
LES ACCUSATIONS PORTEES PAR  
LA SOCIETE DE FORME

LA CHUTE DU MINISTERE ROUVIER

Toutes les factions anti-gouvernementales se coalisent et repoussent une demande de confiance envers le gouvernement par 33 voix de majorité.

Le Cabinet, accusé de brutalité par les uns et de faiblesse par les autres, sur l'application de la Loi de Séparation, donne sa démission.

LES ELECTIONS  
DE MAISONNEUVE

CERTAINS PRÉSIDENTS QUE CE  
SONT LES DERNIERS AVANT  
L'ANNÉE A MONTREAL

LA PHOTOGRAPHIE  
DE LA PENSÉE

UN CORDONNIER DU COLORADO  
PRETEND AVOIR RESOLU CE  
PROBLEME INTERESSANT.

Qui sera P

du Doct

LE QUARTIER CENTRAL

GEN

"LA PATRIE" PUBLISHING Co., (LIMITED)

15 juin 1908.

L. J. TARTE,  
President et Directeur Gerant

EUGENE TARTE,  
Vice-President et Directeur  
des Impressions et Annonces

J. N. CHEVRIER,  
Gerant.

M. L'Échevin Robillard,  
Président de la Commission des Parcs,  
MONTREAL.

Cher M. Robillard: -

Comme par le passé, "LA PATRIE" donnera cette saison-ci des pique-niques gratuits pour les enfants à l'Île Ste. Hélène. Nous avons déjà fait des arrangements avec les deux traversiers de l'Île et nous avons pris nos dispositions pour pouvoir transporter gratuitement dans ce magnifique parc tous les petits amis de "LA PATRIE".

Par la présente nous demandons à votre Commission la faveur d'ériger, à l'endroit où ont lieu les courses d'enfants, c.a.d., tout près du restaurant de l'Île, une plate-forme d'environ 20 X 10 p., à 4 pieds du sol. Nous aurions engagé des artistes spéciaux: musiciens, chanteurs et magiciens qui auraient, comme vous le pensez, énormément amusé toute cette intéressante petite partie de notre population.

Nous avons aussi fait des arrangements avec une compagnie pour avoir l'usage d'un petit chemin de fer composé de mille pieds de voie ferrée double ainsi que de douze wagonnets, d'une petite locomotive et de son fourgon, train minuscule que vous avez déjà dû voir en opération au Parc Dominion et ailleurs. Au moyen d'un coupon publié dans "LA PATRIE" les enfants auraient eu le privilège, sans qu'il leur coûte un sou, de faire le trajet sur ce petit chemin de fer. Naturellement, nous verrions nous-mêmes à faire transporter cet appareil à l'Île Ste. Hélène, à l'endroit que vous déciderez.

C'est au nom des petits amis de "LA PATRIE" que notre journal vous fait cette requête et nous avons l'espoir que vous nous l'accorderez. Ce serait bien aimable de nous donner une réponse au plus tôt.







Chambre Vide  
 une chose qui ne devrait pas exister  
 pour les colonnes de demandes de "La  
 Patrie"  
 Comment la Louer

# La Patrie

PERDU  
 Pour trouver le légitime propriétaire d'un  
 objet perdu, renvoyer à nos Petites An-  
 nonces de "La Patrie".  
 TROUVÉ.

26e ANNEE—No 11—QUATORZE PAGES MONTREAL, CANADA. LE NUMERO: UN CENTIN

**TAMPONNE PAR UN TRAIN ECLAIR**  
 LE LOCAL DE GLENFALLS BEYAR-  
 LE PAR UN TRAIN DE INST EST  
 TELEPHONES

**A LA COTE DES NEIGES**  
 LE CONSEIL PROTESTE CONTRE  
 LES ACCUSATIONS PORTÉES PAR  
 LA SOCIÉTÉ DE D'ARME

**LA CHUTE DU MINISTÈRE ROUVIER**  
 Toutes les factions anti-gouvernementales se coalisent et repoussent une demande de confiance envers le gouvernement par 33 voix de majorité.  
 Le Cabinet, accusé de brutalité par les uns et de faiblesse par les autres, sur l'application de la Loi de Séparation, donne sa démission.

**LES ELECTIONS DE MAISONNEUVE**  
 CERTAINS PRÉDISENT QUE CE  
 SONT LES DERNIÈRES AYANT  
 L'ANNEXION A MONTREAL

**LA PHOTOGRAPHIE DE LA PENSÉE**  
 UN CORDONNIER DU COLORADO  
 PRETEND AVOIR RESOLU CE  
 PROBLEME INTERESSANT.

"LA PATRIE" PUBLISHING Co., (LIMITED)

L. J. TARTE,  
 President et Directeur Gerant  
 J. N. CHEVRIER,  
 Gerant.

EUGENE TARTE,  
 Vice-President et Directeur  
 des Impressions et Annonces

15 juin 1908.

-2-

Veillez me croire, Monsieur le Président et Messieurs les Echevins de la Commission des Parcs et Traverses,

Votre tout dévoué,

*L. J. Tarte*  
 La Cie de Publication de "La Patrie" Limited  
 President et Directeur-Gerant

AG.





2285  
Sans Commission

"La Patrie"

re-piqué - rigo

15 juin 1908

460



2286

PARCS ET TRAVERSEZ, COMM'N  
RAPPORTS ET DOSSIERS

PARCS ET TRAVERSEZ, COMM'N  
RAPPORTS ET DOSSIERS

*Parc Mont Royal*

*Vol: No 443*

*VM44, 54, 552, 55510*

PARCS ET TRAVERSEZ, COMM'N  
RAPPORTS ET DOSSIERS



DEPARTMENT OF MILITIA AND DEFENCE,  
DEPUTY MINISTER'S OFFICE.

OTTAWA, 19 juin, 1908. 19

Mon cher Monsieur David,

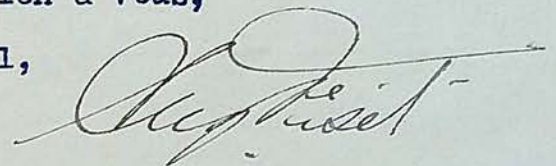
Je regrette le retard apporté à répondre à vos deux lettres - l'une adressée à moi personnellement, l'autre à Sir Frederick Borden - mais, malheureusement, nous sommes informés par le département de la Justice que la loi s'oppose au transfert des deux propriétés, l'île Sainte-Hélène et le parc Lafontaine, par Lettres Patentes, à la ville de Montréal, à moins que nous n'y soyons autorisés par <sup>act.</sup> ~~ordre~~ du Parlement.

J'ai aujourd'hui demandé à mon ministre la permission de demander au département de la Justice de préparer un bill autorisant le département à transférer les deux propriétés. Il va donc falloir attendre que ce bill privé soit passé avant de conclure des arrangements définitifs avec la ville de Montréal.

Je vais tâcher de prendre action immédiatement.

Bien à vous,

L'honorable L.-O. David,  
Greffier de la ville de Montréal,  
Hotel de ville,  
MONTREAL.





2292  
Député M<sup>re</sup> Ministre  
de la Marine  
95 St. Helen

19 juin 1908



2294  
Parcs et Traverses  
Commission  
Rapports

---

Parc Baldwin.  
maison réparée.

Voiv: dossiers  
dépliés.  
VM44, 54, 555, D6



E X T R A I T

des minutes d'une assemblée spéciale du Conseil de Ville

Tenue le 29 juin 1908

=====|=====

Seumis et lu le rapport suivant de la Commission des Finances approuvant le rapport suivant de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit de \$175.00 pour achat d'uniformes pour les employés du Parc LaFontaine

La Commission des Finances à l'honneur de faire rapport:-

Que, en conformité des instructions du Conseil, elle a pris en considération le rapport ci-annexé de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit de \$ 175.00 pour achat d'uniformes pour les gardiens du Parc LaFontaine, et qu'elle approuve la recommandation qui y est faite, la dite somme de \$175.00 devant être imputée sur les arrérages de 1907.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hotel de Ville,

Montréal, 26 juin 1908

(certifié)

J. Pelletier,  
C. C. & A.

Signé

L. A. Lapointe,  
Eugène Guay,  
J. B. A. Martin,  
Arsène Lavallée,

-o-o-o-o-o-

La Commission des Parcs et Traverses à l'honneur de faire rapport:-

Que les employés du Parc Lafontaine qui agissent comme gardiens de la paix les Dimanches et les jours de fêtes devraient avoir des uniformes afin d'avoir plus d'autorité pour faire respecter les règlements des Parcs;

Et elle recommande qu'un crédit de \$175.00 lui soit voté pour acheter des Uniformes à ces employés.

Le tout néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,  
Hotel de Ville,  
Montréal, le 17 Juin 1908.

Signé

C. Robillard,  
Wm. E. Meunt,  
E. Major,  
N. Giroux,



(2)

Sur motion de M. l'Echevin Lapointe,  
Appuyé par M. l'Echevin Robillard,

il est

Résolu:-

Que le dit rapport soit reçu et adopté.

(Certifié)

*Dupeau*  
Greffier de la Cité,  
*Dupeau*



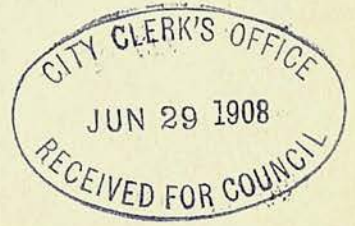
Consul' accordant  
\$175. pour uniformes

29 juin 1908

*[Faint, illegible handwritten text]*



# CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission* des FINANCES

*a l'honneur de faire rapport*

Que, en conformité des instructions du Conseil, elle a pris en considération le rapport ci-annexé de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit de \$175. pour achat d'uniformes pour les gardiens du parc LaFontaine, et qu'elle approuve la recommandation qui y est faite, ladite somme de \$175. devant être imputée sur *les avertissements de 1907.*

Le tout respectueusement soumis.

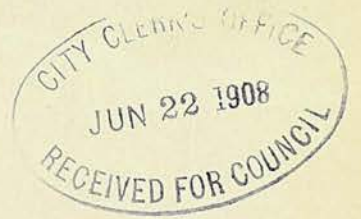
Chambre de la Commission,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 26 juin 1908.

*L. LaPointe*  
*J. G. Guay*  
*J. B. Martin*  
*Arsimé Gauthier*

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the *appx.* herein specified.  
*Viz. #175<sup>00</sup>*  
*Secretary*  
C. C & A.



## CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission* des Parcs et Traverses,

*a l'honneur de faire rapport*

Que les employés du Parc Lafontaine qui agissent comme gardiens de la paix les Dimanches et les jours de fêtes devraient avoir des uniformes afin d'avoir plus d'autorité pour faire respecter les règlements des Parcs;

Et elle recommande qu'un crédit de \$ 175. lui soit voté pour acheter des Uniformes à ces employés.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hôtel de Ville,

Montréal, le 17 Juin 1908.

*D. Robillard*

*M. G. Mouton*

*E. Major*

*A. L. Lacombe*



2295

Forme CK 1219 La P.

# RAPPORT

DU

*Comité* des Parcs et Traverse

Demandant un crédit de  
\$ 175. pour achat d'uniformes  
pour les employés du Parc La-  
Fontaine.

Présenté *22 juin* 1908

*Finances*

Adopté *29 juin* 1908

Entré vol. *664* page *98*

et page *241* du vol. *14* des Rapports

*C*



Montreal, July 2 1902

M. Heblitz of Montreal

Street.....

Municipality.....



To The Montreal Water & Power Co. Dr.

PAYABLE AT THE OFFICE, ROOM 62,  
ALLIANCE BUILDING, 107 ST. JAMES  
STREET.

To Cost of Installing Quick Service for fountains in  
St. George's Étienne, Carter Park. Et de ces :

1	2 in	Soap Lead	5 25
2	1"	Brass Elbows -	2 10
2	1"	Lead + 2 in Conn.	1 30
4	ft	Lead pipe	1 00
3	Nipples <sup>3/2"</sup> & Tee	+ 2. 24 pushups <sup>20</sup>	62
1	bot	Complete	1 60
	Eng & Sup <sup>h</sup> .		1 50
	Labour		3 15
			<u>16 52</u>



*Montreal Water & Power Co.*

*Montreal,* ~~28~~ July, 1908.

George Janin, Esq.,  
Supt. - Montreal Water Works,  
City Hall,  
Montreal.



Dear Sir,-

We beg to return herewith our account for service to fountain in Sir George Etienne Cartier Square, St. Henry Ward, amounting to \$16.52, which was received with your letter of 23rd instant, and in reply thereto I beg to say, that the order for the work was given in a letter from Mr. Crepeau, Assistant-City Clerk, dated 19th June ult.

Yours truly,

Montreal Water & Power Company,

*Chas. Roby*  
Accountant.

Enc. (1)



Account of the  
Water Tower Co  
re connections of  
water pipes in  
St. E. Carter sq.

PLAT. (1)

Yours truly,

Wm. H. ...

Assistant-City Clerk, dated July 18th 1854.

Other ... was given in a letter from Mr. Greenham.

... which was ... with your letter

... our account for ...

Wm. H. ...

City Clerk

28 9 1854

*Handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including a date '28 9 1854' and various initials.*



*Montreal Water & Power Co.*

*Montreal,* 20 June, 1908.

Jules Crepeau, Esq.,  
Asst.-City Clerk,  
City Hall, Montreal.

Dear Sir,-

In reply to your favor of 19th instant, permit the writer to say, that we are engaged in making estimates of the cost of laying water pipe in St. George Etienne Square in St. Henry Ward and an estimate of the revenue in sight. The writer expects to have this information early next week, when he will communicate with you in regard to the matter.

Yours truly,

*J. H. Pitcher*  
General Manager and Chief Engineer,  
Montreal Water & Power Company.



*Montreal Water & Power Co.*

*Montreal,* 26 June, 1908.

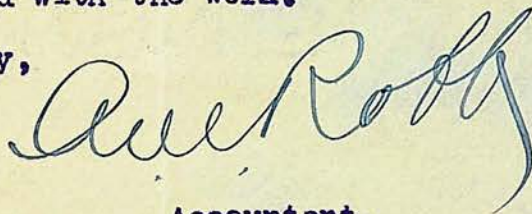
Jules Crepeau, Esq.,  
Asst. City Clerk - City Hall,  
Montreal.

Dear Sir,-

Your letter of 19th June addressed to our Mr. Pitcher re water connection in George Etienne Cartier Square, was answered by him on the 20th, he being under the impression that your letter referred to the laying of mains around the square, but as it refers to a connection for supplying water for watering the Square, fountain use, etc., it was handed to me, and I now beg to say we will be pleased to make this connection to the 3" galvanized iron pipe which you have had laid in the Square, and to instal a meter, the installation to be at the cost of the City and all water used to be charged for to the City of Montreal at regular schedule rates applying in Ste. Cunegonde.

Immediately on receipt of a letter from you confirming this arrangement, we will proceed with the work.

Yours truly,



Accountant,

Montreal Water & Power Company.



2296  
M. Water Power  
Coy. in connection  
to be made on Sec.  
Ottawa Canal Dy.

July 1908



# CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des FINANCES

*a l'honneur de faire rapport*

Qué, conformément aux instructions du Conseil, elle a pris en considération le rapport ci-annexé de la Commission des Parcs et Traverses demandant qu'un crédit de \$500. soit voté pour permettre à l'Association des Architectes de la Province de Québec de continuer la préparation de plans pour l'embellissement de Montréal;

Votre Commission, après mûre délibération, recommande que ladite somme de \$500. soit votée pour les fins susdites et imputée sur les *avérages* de 1906.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

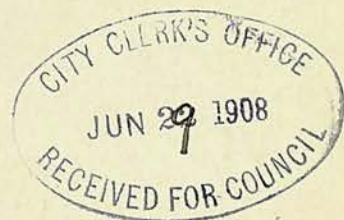
Chambre de la Commission,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 3 juillet 1908.

I hereby certify that there are sufficient funds available to cover the *appx.* herein specified.  
*\$500<sup>00</sup>*  
*Belletier*  
C. C & A.

*L. Gagnon*  
*B. Gagnon*  
*Arisingwalis*  
*J. B. Martin*



## CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission* des PARCS et TRAVERSESES,

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'elle a reçu de l'Association des Architectes de la Province de Québec 4 plans encadrés préparés par le Comité qui s'occupe de la question de l'embellissement de la Ville de Montréal, représentant le travail accompli depuis l'hiver dernier par ledit Comité, et demandant un octroi supplémentaire de \$ 500. pour lui aider à continuer le travail qu'il a entrepris.

Votre Commission recommande que ladite somme de \$ 500. soit voté pour permettre à ladite Association de continuer le travail qu'elle a commencé.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,  
Hotel de Ville,  
Montréal, le 17 Juin 1908.

*S. Robillard*  
*W. E. Vincent*  
*C. Major*  
*J. B. Couture*  
*S. Hoar*









MONTREAL, May 27th, 1908

To His Worship the Mayor of Montreal.

Dear Sir,

The Civic Improvement Committee of the Province of Quebec Association of Architects begs to report to you that the following framed plans are now ready and will be presented in the very near future for the consideration of yourself and the City Council.

Parc Lafontaine, the Duluth Avenue Boulevard, Atwater Avenue and the River Front.

The above you will notice is part of a comprehensive scheme for connecting and developing our existing Parks.

This committee realizes that they are presenting ideas which will require a long period of time to realize, but we have taken the stand that Montreal's future as one of the world's great cities requires that consideration be given to the future as well as the present, and would respectfully suggest that an amount of money be set aside for carrying out such improvements as are deemed urgent.

In regard to Fletcher's Field, we deem it most advisable that the plan for the streets to the west of the lower end of the Field receive detailed study along the lines indicated, and that these street lines be homologated. We lay stress on the importance of this suggestion because if certain schemes which have been put forward are carried out, the field will be dis-





MONTREAL, May 27th. 1908

figured by the backs of houses and sheds. The houses on Pine Avenue which now have their backs to the field should either be expropriated on the scheme or carried out as shown on the plan, and explained in the description.

In as much as a sum of money has been voted for planting Fletcher's Field, we would suggest that the scheme for planting the part opposite Esplanade Avenue receive detailed study to a large scale and then be followed.

In regard to the Atwater Avenue and river front, parts of the scheme can be carried <sup>OUT</sup> at a very small expense, especially portions which would furnish the city with a suitable dumping ground for ashes etc. In this connection we think that the parks adjacent to the Victoria Bridge should receive consideration. The planting of Atwater Avenue could at a very moderate cost be carried out this year.

We have to report that the grant of five hundred dollars which was received from the city last year is almost used up. It is particularly advisable that we complete the work already in hand as well as that projected; do you consider that the City Council would favorably consider an application for another five hundred dollars ?

Thanking you for the interest and consideration extended to our Committee,

Yours truly,  
*W.S. Maxwell*  
on behalf of Civil Improvement Committee  
of the R.C.A. - Archives de la Ville de Montréal



Architects assn. for  
 a plan for the  
 illumination of their place  
 for the Centennial  
 of Montreal.



Presented to Council 1 June 1908  
 Présenté au Conseil

Referred to Finance  
 Renvoyé à

referred to Parks  
 & Public  
 & Amusement

8500  
 Saint-Jacques  
 Centre

Received by  
 1908  
 1908  
 1908





MONTREAL, June the 15th 190

To the Chairman of the Parks and Ferries Committee  
of the City of Montreal.

Dear Sir,

The Province of Quebec Association of Architects hereby makes application for a grant of five hundred dollars, which they will devote to the purpose of studying the city of Montreal and its future improvements.

We have delivered to His Worship the Mayor three plans which represent the work accomplished during the past winter and spring by the sub-committee on Civic Improvements.

In the near future other plans will be delivered for inspection.

Yours truly,

Hon. Secy. of the P.Q.A.A.



MONTREAL, ..... 190



REPORT OF THE CIVIC IMPROVEMENT COMMITTEE  
OF THE PROVINCE OF QUEBEC ASSOCIATION OF ARCHITECTS  
ON THE PROPOSED ATWATER AVENUE BOULEVARD AND RIVER FRONT PARKWAY.

\*\*\*\*\*

The Scheme presented is a means of connecting Mount Royak Park with the River Front by a driveway from Pine Avenue to the extended Western Square (see report on Parc Lafontaine) and by utilizing Atwater Avenue for a boulevard.

At present Atwater Avenue is a street having a minimum width of a hundred feet. The section on the plan shows the proposed development for the Avenue. In the centre of the street a wide grass strip, bordered with trees which would receive the street car tracks. This arrangement does away with much of the dust and noise incidental to the operation of electric cars, and is the plan which the City of Boston has followed on many of the avenues leading through the City into the Suburbs. A street of this type with trees bordering the driveways would be beautiful as well as practical and could be carried out at a moderate cost.

The pleasure that would be experienced in driving from Mount Royal Park along such a boulevard to our River Front or to the west along the lower Lachine Road need not be enlarged upon, sufficient it is to recall to





MONTREAL, ..... 190

-2-

memory the existing means of reaching these points.

Few cities are situated on the banks of such a noble river as the St. Lawrence.

East of the Victoria Bridge we possess a natural harbour which conditions of Commerce demand shall be utilized for docks. West of the bridge the river is shallower and unsuited for this purpose. In the summer time these banks swarm with people from the very densely populated district to the north and it is here that they find their natural playground where they may enjoy the pure air and obtain excellent boating and bathing.

The river front at this point is in a lamentable condition and has received no development; but the opportunity exists to create a most beautiful and useful Parkway at the cost only of development.

Starting at Western Square which we advocate continuing to Sherbrooke Street, the scheme unfolds as follows:

The boulevard planting scheme should go as far as the canal where a new bridge was recently finished; continuing we pass the Sherwin Williams factory, then arrive at the City Water Works, the grounds of which, we feel, could be made into a pleasant breathing space if properly planted. From here on to the River, the tail race furnishes the nucleus of a most attractive





MONTREAL, ..... 190

-3-

waterway and parkway 250 ft. wide that needs but slight development.

Crossing Wellington Street, one would drive along a Parkway on the present dyke, which could be widened somewhat for the purpose and with the addition of trees and shrubs would form a much needed pleasure ground for the citizens living in the locality. From this point, a beautiful view can be obtained across the River to Beloeil and the other mountains to the South of us. There is an opportunity here for a playground and driveway of exceptional charm at a very moderate outlay.

The river front development comprises the formation of a driveway which would on the South side touch the dyke. Certain streets which at present have blind ends, should be continued until they reach the driveway. Near Ash Avenue there are certain low-lying islands which in summer could be developed into a park with pavilions for bathers. The lagoon indicated on the plan would possess an individual character very appropriate to the situation.

This driveway would be deflected where it meets the Grand Trunk Railway so as to pass under the tracks. The River at this point is not put to any useful purpose and we suggest that this spot be utilised by the City





MONTREAL,.....190

-4-

as a dumping ground to be afterwards planted out as a Park as shown on the plans . At present there is anything but a pleasing entrance to the City by this Railway and by this means a playground will be obtained which owing to its accessibility and to the beautiful view obtainable of the river and the opposite shore we believe is worthy of execution.

The City now owns St.Helens Island and will in the near future give consideration to improvements which will be worthy of the island and the patronage it receives from our citizens.

The present arrangements for transportation do not enable the public to make full use of this beautiful and conveniently situated Island Park. We believe the day will soon arrive when a bridge will be deemed a necessity and offer the suggestion that the guard pier be planted to form a driveway leading to St.Helens Island by means of a bridge of such a type as will accomodate the river craft using the channel. Should this be done we can think of no more satisfying drive than would start at Mount Royal Park following the boulevard mentioned and terminate on the island.

The return to the City would be by means of the driveway shown to the east of the Bridge and into the heart of the city by way of McGill street.





MONTREAL, ..... 190

-5-

We would call attention to the fact that the schemes here advocated in detail are one's which will require but the cost of development as the property traversed is not in private hands.

We feel very strongly that there should ultimately be a Park way connecting all our important parks and present this report and plan as a rational and not extravagant solution of part of this problem. The Eastern link will be shown in the report of the Boulevard de la Confederation .

In presenting this report to the City Council we ask your serious consideration and if possible adoption of the ideas herein presented and offer the suggestion that an annual sum be expended in order that a Parkway on the broad lines which this plan suggests may be gradually realised.



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



952 St Hubert 9.

MONTRÉAL

181



2207

Forme CK 1219 La P.

# RAPPORT

DU

*Comité* des Parcs et Traverses

Demandant qu'une somme  
additionnelle de \$500. soit  
accordée à l'Association des  
Architectes de la Province de  
Québec, re embellissement de  
de la Ville.

Présenté *29 juin* 1908

*Finances*

Adopté *6<sup>th</sup> July* 1908

Entré vol. *C. C. H.* page *116*

et page *261* du vol. *14* des Rapports



2298

Parcs & Traverses Com'm  
Rapports & dossiers

Souv: 346

3<sup>eme</sup> série  
CONSEIL  
Rapports et dossiers

re: Ile Sainte-Hélène:  
Bateau-traversée

Total

Département

Numéro

Date

Total

Département

Numéro

Date





MONTREAL, July 9th 1908 190

Dear Sir,

Enclosed you will find a copy of the Province of Quebec Association of Architects' report on Parc Lafontaine, which kindly place in the hands of the Chairman of the Parks and Ferries Committee and oblige,

Yours truly,

Chairman of the Civic Improvement  
Committee of the P. Q. A. A.

Mr. Jules Crepeau  
Sec'y Parks & Ferries  
City.



Montréal, 11 Juin, 1908.

COMITE SUR LES AMELIORATIONS MUNICIPALES.

ASSOCIATION DES ARCHITECTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

AVENUE DULUTH ET PARC LAFONTAINE.

---

Dans une étude précédente nous avons exposé les projets de création de parcs et de boulevards sur les rives du fleuve, et l'amélioration de l'avenue Atwater jusqu'au parc Western, formant ainsi une première partie d'un système d'avenues et de boulevards destinés à relier ensemble, d'une façon artistique et pratique, l'ensemble de nos parcs, prenant comme noyau le Mont-Royal placé au centre normal du Greater Montreal.

Nous allons à présent aborder la continuation naturelle de cet ensemble en partant du même parc Western vers le nord et l'est de la ville.

Nous n'avons pas abordé en détail l'étude de cette partie limitée par le parc Western et l'aboutissement de l'avenue des Pins à l'intersection de la Côte des Neiges, laissant cette étude importante à plus tard, suivant les ressources qui seront mises à notre disposition.

Nous pouvons cependant dire dès à présent que le parc Western devrait être étendu jusqu'à la rue Sherbrooke et l'avenue Atwater, prolongée naturellement par le chemin dit "de la Ferme", devrait passer sur la propriété du Séminaire, au pied des terrasses du Séminaire de philosophie jusqu'à l'avenue des Pins. Les niveaux de toute cette partie sont relativement faciles et cette avenue, qui pourrait être traitée de façon très artistique, donnerait une très belle et très nécessaire entrée au parc Mont-Royal.

De la côte des Neiges à l'Hopital Victoria, l'avenue des Pins ne demande aucun travail particulier, si ce n'est une certaine partie au



nord, appartenant à la succession Redpath qui pourrait être expropriée et adjointe au parc Mont-Royal, parce qu'elle en fait naturellement partie et qu'il faudrait éviter de futures subdivisions du terrain qui risqueraient de flanquer le parc avec des ruelles de propriétés privées.

A partir de l'Hopital, l'avenue des Pins vient se souder à l'avenue du Parc; le plan des améliorations de la ferme Fletcher, qui n'est qu'un prolongement du Mont-Royal indique cette connexion. La route court vers le nord et par de légères rampes joint une grande place circulaire, vis-à-vis le Funiculaire. Immédiatement à la pointe formée par l'intersection des deux avenues, du Parc et des Pins, il y a un pâté de logements présentant ses cordes à linge et son service privé à la rue du Parc. Afin de cacher, de détourner cette plaie disgracieuse, la ville devrait vendre, en lots à résidence, avec des restrictions, quant au caractère à donner à ces résidences, un îlot masquant ces propriétés et présentant des façades acceptables du côté du parc. De cette façon, le parc se terminerait par une avenue acceptable et non par des façades de ruelles.

Des rues débouchant de la ferme Fletcher vers l'est, dans la direction du parc Lafontaine, celle qui offre le plus d'avantage pour réunir les deux parcs -Mont-Royal et Lafontaine, c'est l'avenue Duluth. Déjà, sans aucune des améliorations que nous suggérons, cette avenue, de préférence aux autres rues parallèles, est littéralement encombrée les dimanches et fêtes par les foules du nord et de l'est de la ville qui vont ou qui reviennent du Mont-Royal. Elle est toute indiquée comme boulevard devant donner toute facilité pour le mouvement de ces grandes foules sans cesse grossissantes. Les autres rues, ou sont trop étroites, ou ne peuvent aboutir au parc Lafontaine comme par exemple l'avenue des Pins qui vient frapper sur l'institution des Sourdes-Muettes.

Les principaux avantages de l'avenue Duluth sont qu'elle



conduit en ligne droite, directe du parc Lafontaine au Funiculaire de la montagne, par une pente assez douce et uniforme. Ouvrant à l'est sur l'entrée du Parc Lafontaine et à l'ouest sur la grande place circulaire projetée à l'intersection de l'avenue du Parc, elle s'impose comme le trait d'union entre les deux parcs.

Tout développement de cette avenue entraîne nécessairement un service important de tramways électriques et l'élargissement de la rue. Une coupe indiquée en tête du plan montre comment l'amélioration pourrait s'interpréter. Il y aurait deux voies de voitures libres, deux voies de tramways et au centre une large allée bordée de gazon, de fleurs et de grands arbres. Un tel arrangement donnerait une noble avenue, satisfaisant les pleines exigences de la plus stricte utilité comme du bon ton.

L'avenue de la Commune de Boston pourrait être citée comme exemple, avec cette différence que la nouvelle avenue, plus considérable et plus animée, présenterait plus d'éléments d'utilité.

Les lignes de tramways de l'est, pour l'avenue Duluth, du centre et du nord par l'avenue du parc, se joignant en un rond point sur la grande place, dégageraient facilement et rapidement le service des grandes foules convergeant au Mont-Royal.

Cette grande place exigerait de vastes dimensions, et devrait recevoir quelque monument commémoratif de grande proportion pour bien accentuer l'intersection des deux grandes avenues, de façon à pouvoir être vu à grande distance aux trois extrémités Est, Centre et Nord, et à s'harmoniser avec les lignes pittoresques de la montagne à proximité.

Dans l'oeuvre d'une telle entreprise, le caractère à donner aux édifices bordant le boulevard devrait être établi avec soin et des restrictions sérieuses devraient être imposées quant à la classe des édifices. Non seulement des restrictions quant à la hauteur et la



qualité mais dans une certaine mesure, modérée si l'on veut, mais enfin une certaine mesure dictatrice quant aux formes et à la couleur devraient être établis. Une méthode analogue poursuivie à Paris depuis longtemps a donné les meilleurs résultats, les boulevards et les avenues de cette ville unique, restent encore sans rivaux. Les règlements de Paris, sans empêcher la liberté individuelle des artistes dans le détail, ont protégé le caractère d'ensemble et d'unité si désirable au moins pour certaines rues et avenues importantes.

Nous avons pensé donner à la nouvelle voie le nom de Boulevard de la Confédération, parce que nous avons vu, dans son importance, dans sa localisation, dans certains rapprochements, une idée de progrès et d'unité qui pourrait bien rallier les sentiments et les aspirations de toute la métropole.

Nous irions même plus loin et prenant le boulevard des rives mêmes du fleuve jusqu'à son extrémité Est, nous lui donnerions volontiers cette appellation de "Boulevard de la Confédération."

Dans tous les cas, prenant le projet tel qu'il est pour le moment écrit, nommé Boulevard de la Confédération à partir du pied de la montagne jusqu'à l'intersection de la rue Sherbrooke à l'est, un ensemble d'embellissement pourrait fort bien comprendre à l'entrée du Parc Lafontaine une entrée monumentale (pas nécessairement engoncée) avec des statues de La Fontaine et de Baldwin, ou comme l'idée en a été exprimée un groupe unique des deux fondateurs de la Confédération. Aux intersections des rues principales, comme par exemple la rue St. Denis, le boulevard St. Laurent, des monuments aux personnalités consacrées ayant pris part à ce grand mouvement évolutionnaire de la nation canadienne, et enfin sur la grande place au pied de la montagne, le monument culminant de la Confédération dont nous avons déjà parlé. Sans doute que le caractère d'un monument d'une telle envergure ne saurait se régler dans un éclair, et nous ne saurions strictement préciser.



Il nous semblerait cependant qu'un tel monument devrait être très élevé et présentant de grandes masses. Qu'il devrait être de caractère principalement architectonique. Partant par une grande base s'étalant largement en terrasses et chateau d'eau avec sculptures décoratives mouvementées, d'où partirait un pylône riche de profil et se terminant par quatre cadrans de grande proportion. Une telle structure pourrait facilement combiner de faciles éléments d'utilité et d'embellissement.

En abordant l'étude du Parc Lafontaine, nous devons en justice reconnaître l'excellent travail accompli par le jardinier en chef actuel. Presque tout ce qui a été fait récemment offre peu de prise à la critique. Il n'en est pas de même pour ce qui a été fait dans le passé. Ainsi cette piste sablonneuse encerclant le parc est loin d'être un embellissement et peut être une source de dangers pour les accès aux jardins. L'Ecole Normale est située de façon on ne peut plus malheureuse, et elle paralyse presque tout plan d'ensemble pour l'embellissement et l'utilité du Parc. D'ailleurs c'est un fait connu qu'en outre de son aspect absolument morne et désastreux, elle est on ne peut plus mal aménagée pour sa destination, elle n'a jamais répondu et encore moins aujourd'hui aux exigences d'une institution de cette importance. Et le plus malheureux c'est qu'il est impossible de l'améliorer de façon acceptable, même en préjugant à tout jamais le caractère du Parc Lafontaine. D'autre part, les serres et la villa du jardinier, toutes devenues insuffisantes demanderaient à être agrandies et améliorées considérablement. Elles occupent actuellement la place naturelle de l'entrée principale du parc.

A ces trois critiques sérieuses nous offrons les solutions suivantes:

La piste actuelle devrait disparaître et s'il était possible, remplacée par une route sinueuse avec des massifs de buissons et d'arbres. L'objection la plus sérieuse vient des rangées d'arbres qu'il serait malheureux de faire disparaître à présent.



Quant aux deux autres critiques, leurs causes peuvent heureusement disparaître. Les serres devraient être placées en bordure de la rue Panet sur le site occupé par l'Ecole Normale. On devrait en faire un groupe intéressant, artistique et utile au public. En façade sur la rue Panet pourraient être aménagés des vestibules, des salles de récréation ou d'éducation, Soit un musée botanique avec bibliothèque spéciale attenante avec salles de lecture ou de récréation qui pourraient être très prisées l'hiver, surtout si l'accès des serres pouvait être permis au public en des jours déterminés. Les serres elles-mêmes pourraient être traitées en vrai jardin d'hiver, avec grande nef centrale pour les palmiers, les grands arbres et des annexes ou absides plus basses pour les plantes fleuries de plus petites dimensions. Il n'y a pas jusqu'aux couches chaudes disposées de chaque côté à l'extérieur, qui ne pourraient être établies de façon agréable et artistique, alternant par exemple avec des plates-bandes fleuries pendant l'été. D'ailleurs on nous informe que c'est là le seul endroit du parc où il y ait un sol vraiment propice à l'horticulture. Les dépendances, Villa de jardinier, etc., groupées de façon intelligente complèteraient cet ensemble.

Le projet tout vaste qu'il soit peut facilement s'exécuter par étapes, au fur et à mesure des besoins de la ville, chaque groupe de bâtisses construit sur un plan général établi à l'avance, augmenterait la beauté de l'ensemble en même temps que l'utilité. Avec le temps nous pourrions ainsi créer un établissement unique, intéressant et du plus grand avantage pour le plaisir et l'éducation artistique du public.

Sur une pointe de terre s'avancant dans la lagune, il a été suggéré d'établir un restaurant, un café où de légères consommations pourraient être fournies aux familles, surtout aux mères et aux enfants qui fréquentent de plus en plus ce joli endroit. Le débarcadère des petites embarcations, avec abri approprié pourrait être aménagé dans une



même conception d'ensemble.

Toutes ces choses cependant ne sauraient être laissées au hasard, mais devraient être étudiées et réalisées par des artistes sérieux.

L'école normale démolie pourrait être avantageusement placée sur le côté est de l'avenue Papineau, sur un des nombreux sites encore disponibles. Placée ainsi en face du parc, cette école profiterait d'avantage du parc Lafontaine même et de la belle vue de la montagne et d'un des plus belles vues de la ville. De fait, les abords de nos parcs publics devraient être réservés pour les emplacements d'édifices de caractère public, églises, écoles, musées, collèges, enfin que sais-je. Dans tous les cas, il semblerait que pendant qu'il en est encore temps, on ne devrait pas permettre l'établissement de constructions banales sur le seul côté qui reste disponible de ce beau parc public. Car, l'avenue Papineau est la limite naturelle du parc Lafontaine, et le peu d'immeubles de caractère privé, entravant son développement de ce côté a dans le moment si peu de valeur qu'il ne saurait empêcher cette réalisation désirable.

Le plan que nous proposons indique la rue Panet, divisant le parc en deux sections bien distinctes. Cette rue est assez bien placée, et c'est à présent la seule artère logique entre l'est et le nord de la ville. Nous faisons cependant disparaître la rue Champlain, indiquée sur les plans de la ville, parce qu'elle est trop proche de l'avenue Papineau et ne sert aucune fin utile.

Nous proposons peu de chose sur le champ de parade, si ce n'est une route qui pourrait être aussi fleur de terre que possible afin de ne nuire en rien aux exercices militaires. Elle semble cependant s'imposer, ainsi qu'une route dans le parc même, pour mettre en communication les deux avenues formant le boulevard de la Confédération. Prenant avantage d'une rue qui existe dans le prolongement du boulevard, nous proposons un parti analogue jusqu'à l'intersection des rues Iber-



Iberville, Frontenac et Sherbrooke.

A cet endroit, se placerait un beau site pour un square  
geant ce quartier, qui autrement, grâce à la superbe indifférence  
nos spéculateurs du passé, menace de devenir affreusement conge  
Des bains publics de certaine importance, pourvu qu'ils soient  
de façon artistique et intelligente, donnant tout le confort voulu  
seraient très désirables et très prisés en cet endroit.

Nous nous sommes rendu compte, dans l'élaboration de ce pro-  
jet important, de son ampleur, mais nous sommes convaincus qu'il est  
essentiellement raisonnable et même nécessaire pour la ville de demain  
et nous recommandons fortement que le boulevard de la Confédération  
soit étudié dès à présent avec soin, et qu'au moins son homologation  
soit établie sur les données de notre projet. Cette entreprise conduite  
prudemment et sur des données pratiques, ne saurait qu'augmenter la  
valeur de la propriété dans cette partie de la ville. Dans tous les  
cas son amorce du parc Fletcher au boulevard St. Laurent devrait se  
réaliser aussitôt que possible tandis que la propriété sur cette partie  
est presque toute vacante et par conséquent d'une valeur modérée et  
que d'ailleurs la ville en possède une large part.



2,299  
Ar chite~~ct~~ Cas.

En bellec ment  
of City.

9 juillet 1902

de l'aspect des habitations, de leur  
de l'aspect intellectuel, de leur  
des plans, de leur importance, de leur  
nos établissements de l'enseignement, de  
leur de l'enseignement, de leur  
à cet endroit, de l'aspect de leur  
l'habitation, l'enseignement et l'habitation.

l'aspect des habitations, de leur  
de l'aspect intellectuel, de leur  
des plans, de leur importance, de leur  
nos établissements de l'enseignement, de  
leur de l'enseignement, de leur  
à cet endroit, de l'aspect de leur  
l'habitation, l'enseignement et l'habitation.

l'aspect des habitations, de leur  
de l'aspect intellectuel, de leur  
des plans, de leur importance, de leur  
nos établissements de l'enseignement, de  
leur de l'enseignement, de leur  
à cet endroit, de l'aspect de leur  
l'habitation, l'enseignement et l'habitation.



## CITÉ DE MONTRÉAL

La Commission

des Finances

a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a examiné le rapport ci-joint de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit supplémentaire de \$ 180.00 pour payer le salaire d'un charretier pour l'arrosage des boulevards du Parc LaFontaine durant 10 semaines à raison de \$ 18.00 par semaine et elle demande que la dite somme soit votée et imputée sur les *avérages de taxes de 1906.*

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hotel de Ville,

Montréal, le 13 Juillet 1908.

I hereby certify that there are sufficient funds to cover the *above* herein specified.  
 VIZ: *\$180<sup>00</sup>*  
*J. G. G. G.*  
 C. C. & A.

*L. A. Lapointe*  
*J. G. G. G.*  
*Jas Robinson*  
*A. S. M. G. G.*



## CITÉ DE MONTRÉAL

*La Commission* des Parcs et Traverses

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'elle a besoin d'une somme de \$180. pour payer le salaire d'un charretier pour l'arrosage des boulevards du parc LaFontaine, à savoir 10 semaines à \$18.00-----\$180.00

Elle prie le Conseil, de bien vouloir lui voter ce montant.

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,  
Hotel de Ville,  
Montréal, 8 Juillet, 1908.

*J. Robillard*

*J. D. B. Couture*

*Mme. En. Morand*

*M. L. L.*

*S. J. L.*

*c*



## REPORT

FROM THE

Parks by Parries Committee

For an appropriation  
of \$180. to pay salary  
of a carter to water  
foreward of La Fontaine  
Park.

Presented 13 July 1908

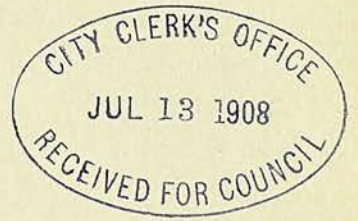
Adopted Paul Day 19

Entered vol. E. C. H. page 141300

and page 295 of vol. 14 of reports



# CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission* des Parcs et Traverses

*a l'honneur de faire rapport*

Et elle prie le Conseil de l'autoriser à prendre \$300. sur ses crédits pour dépenses casuelles, afin de payer les dépenses de voyage des Surintendants qui doivent assister à une convention importante de l'association des Surintendants de Parcs de l'Amérique, qui doit être tenue au commencement d'Août à St. Paul et à Minneapolis.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 8 Juillet 1908.

*S. Robillard*  
*E. Major*

*M. Giroux*  
*J. D. C. [unclear]*

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the *sum* herein specified.  
Viz. \$300.<sup>00</sup>  
*[Signature]*  
C. C. & A.



2301

Form 1219½-2M-5-08

# REPORT

FROM THE

Parks and Ferries Committee  
To pay expenses of  
Suprs to convention  
of Parks Superintendents  
in St Paul & Minneapolis

Presented 13 July 19 08

Adopted same day 19

Entered vol. 6 & 4 page 144

and page 295 of vol. 14. of reports



## CITÉ DE MONTRÉAL

*La Commission* des PARCS et TRAVERSESES,

---

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'elle a pris en considération le rapport ci-joint du Surintendant des Squares demandant un crédit supplémentaire de \$ 1,500. pour compléter les travaux de nivellement sur le parc LaFontaine.

Votre Commission prie le Conseil de bien vouloir voter ce montant,

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hotel de Ville,

Montréal, le 8 Juillet 1908.

*J. Robillard*  
*J. D. Couture*  
*H. B. Martin*  
*E. Roy*



# CITÉ DE MONTRÉAL

*La Commission des FINANCES,*

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'elle a examiné le rapport ci-joint de la Commission des Parcs demandant un crédit supplémentaire de \$ 1,500.00 pour compléter les travaux de nivellement sur le Parc Lafontaine et elle demande au Conseil de voter ladite somme de \$ 1,500.00 pour cette fin. Ladite somme devant être imputée sur le fonds d'emprunt.

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hotel de Ville,

Montreal, 13 Juillet 1908.

*L. LaPointe*  
*Trésorier*  
*J. J. Gagnon*  
*Jas. Robinson*

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the *appo.* herein specified.

*Via \$1500<sup>00</sup>*

*J. J. Gagnon*  
 C. C & A.







## REPORT

FROM THE

Parks and Ferries Committee

For an appropriation of  
\$1,500 to continue leveling  
on La Fontaine Park

Presented 13 July 1908

Adopted Same day 19

Entered vol. 664 page 141

and page 296 of vol. 14 of reports



# CITÉ DE MONTRÉAL

*La Commission*

des Finances

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'elle a examiné le rapport <sup>de la Commission des Finances</sup> demandant l'autorisation d'opérer le virement d'une somme de \$100.00 du crédit voté pour réparations aux "bancs et abris" pour être appliquée à "achat de fournitures".

Votre Commission approuve la recommandation contenue dans le dit rapport.

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hotel de Ville,

Montréal, 13 13 Juillet 1908

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the *montant* herein specified.  
#100.<sup>00</sup>  
Viz. *Bellevue*  
C. C & A.

*L. Lapointe*  
*Emile Roy*  
*Jas Robinson*  
*Artem Savakii*

*OS*



## CITÉ DE MONTRÉAL

*La Commission des Parcs et Traverses*

*a l'honneur de faire rapport*

Que le crédit voté pour achat de fournitures, Parc Mont-Royal, est épuisé, elle demande en conséquence l'autorisation de prendre la somme de \$100. sur le crédit voté pour réparations aux bancs et abris et d'appliquer ce montant à achat de fournitures.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,  
 Hôtel de Ville,  
 Montréal, 8 Juillet, 1908.

*S. Robillard*

*E. Major*

*A. L. L.*

*J. D. Contre*



2303

Form 1219½-2M-5-08

# REPORT

FROM THE

*Parks and Trees Committee*

*For authorization to  
pay \$100<sup>00</sup>*

Presented *13 July* 19 *18*

Adopted *same day* 19

Entered vol. *C. C. H.* page *141*

and page *293* of vol. *14* of reports



2304

Parcs & Traverses (com m)  
Rapports & dossiers

Vol: 937

2<sup>eme</sup> série  
CONSEL  
Rapports et dossiers

M: Ile Sainte-Hélène:  
Quais & hangars

Total

Département

Numéro

Date

Total

Département

Numéro

Date



EXTRAIT du procès-verbal du Conseil Municipal de Montréal, Assemblée Mensuelles tenue lundi le 10 août 1908.

Soumis et lu le rapport suivant des ~~La~~ Commission des Parcs et Traverses demandant l'autorisation d'opérer certains virements de crédits.

La Commission des Parcs et Traverses  
a l'honneur de faire rapport  
et de demander l'autorisation d'opérer les virements  
de crédits suivants, savoir:-

PARC MONT-ROYAL.

Prendre \$60. sur le crédit voté pour "bancs et abris" et les appliquer à "réparations ~~au moteur~~, aux ponts,"

Prendre \$46. sur le crédit voté pour "uniformes" et les appliquer à "réparations au moteur",

PARC de L'ILE SAINTE-HELENE.

Prendre \$34. sur le crédit voté pour "uniformes" et les appliquer à "réparations aux pompes".

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission  
Hôtel-de-Ville,  
Montréal, 6 août 1908.

(Signé) C. Robillard  
" S. J. Carter  
" J. D. Couture  
" N. Giroux

Certifié  
(Signé) J. Pelletier.  
C.C&A.

Sur motion de l'échevin Robillard,  
Appuyé par l'échevin Carter, il est  
RESOLU Que ledit rapport soit reçu et adopté.

(Certifié)

*J. O. David*

Greffier de la Cité,



Greffier de la Cité,

(Certifié)

RESOLU Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Approuvé par l'échevin Carter; il est

sur motion de l'échevin Robitillard,

C. GAY.

(Signé) J. Bellisleier.

Certifié

MONTREAL, le 20 août 1908.

Hôtel-de-Ville,

Chambre de la Commission

(Signé)

M. Giroux  
J. D. Gosselin  
S. J. Carter  
C. Robitillard

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

"réparations aux pompes",  
Précédés \$300. sur le crédit voté pour "uniformes" et les appliquer à

PARC DE L'ILE SAINT-HUBERT.

"réparations au moteur",

Exécute \$40. sur le crédit voté pour "uniformes" et les appliquer à  
deux "réparations au ~~XXXXXX~~", sur ponts,"  
Précédés \$100. sur le crédit voté pour "ponts" et autres" et les appli-

PARC MONT-ROYAL.

de crédits suivants, savoir: -

et de demander l'autorisation d'opérer les travaux  
à l'honneur de l'aine rapport

La Commission des Parcs et Travaux

crédits.

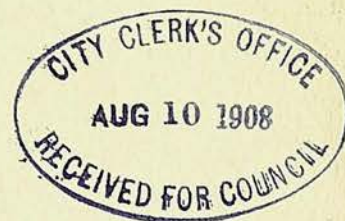
versés dans le but l'autorisation d'opérer certains travaux de  
Sondage et du le rapport suivant des Rs Commission des Parcs et Travaux  
Mémorielles tenue lundi le 10 août 1908.

EXTRAIT des Procès-Verbaux du Conseil Municipal de Montréal, Assemblée

*Procès-verbal*  
10 août 1908



## CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission*

des PARCS et TRAVERSES

*a l'honneur de faire rapport*

et de demander l'autorisation d'opérer les virements de crédits suivants, savoir :-

PARC MONT-ROYAL.

Prendre \$60. sur le crédit voté pour "bancs et abris" et les appliquer à "réparations aux ponts",

Prendre \$46. sur le crédit voté pour "uniformes" et les appliquer à "réparations au moteur",

PARC de L'ILE SAINTE-HELENE.

Prendre \$34. sur le crédit voté pour "uniformes" et les appliquer à "réparations aux pompes".

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 6 août 1908.

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the amount herein specified.  
Viz. \* 60<sup>00</sup> 46<sup>00</sup> 34<sup>00</sup>  
J. J. Lussier  
C. C. & A.

*J. Robillard*  
*St. Martin*  
*J. D. Couture*  
*A. Lussier*



2305

Forme CK 1219 La P.

# RAPPORT

DU

Comité des PARCS et TRAVERSES,

A l'effet d'opérer le virement de certains crédits (\$60. \$46. et \$34.)

Présenté 10 août 1908

Adopté même jour 1908

Entré vol. 6. 4. page 166

et page 345 du vol. 14. des Rapports



2306

PARCS ET TRAVERSES, COMM'N  
RAPPORTS ET DOSSIERS

*Parc Mont Royal.*

*Vol: No. 3*  
VM44, 54, 552

PARCS ET TRAVERSES, COMM'N  
RAPPORTS ET DOSSIERS



2307

Parcs et Traverses, Commission

Rapports et dossiers divers

Cimetière, rue Papineau

Voir # 1813

Parcs et Traverses, Commission

Rapports et dossiers divers

VM44, 54, 55, D2



2308

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N  
RAPPORTS ET DOSSIERS

*Parc Mont Royal*

↓ ↓  
5621-1-2

*Vol. no. 3*  
V1144, S4, SS2

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N  
RAPPORTS ET DOSSIERS



Extrait du procès-verbal de l'assemblée mensuelle du Conseil de la Cité de Montréal tenue lundi, le 14 septembre 1908.

.....

Soumis et lu le rapport suivant de la Commission des ~~Parcs & Traverses~~ ~~Finances~~ Finances, souscrivant au rapport suivant de la Commission des Parcs & Traverses, demandant un crédit de \$1000 pour achat d'arbres:

La Commission des Finances a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a pris en considération le rapport ci-annexé de la Commission des Parcs & Traverses, demandant un crédit de \$1000 pour achat et plantation d'arbres et boîtes pour les protéger, et après mûre délibération, votre Commission approuve la recommandation qui y est faite, à adite somme de \$1000 devant être imputée sur le surplus de 1906.

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission, (Signé).. L.A. Lapointe.  
Hôtel de Ville, J.B.A. Martin.  
Montréal, 11 septembre 1908. Alex.D. Fraser.  
G.W. Sadler.

(Certifié)

--Signé-- J. Pelletier, C. & A. de la C.

La Commission des Parcs & Traverses a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a reçu un grand nombre de demandes pour la plantation d'arbres dans différentes parties de la ville, et, comme elle n'a plus de crédit à sa disposition pour acheter des arbres, elle prie le Conseil de bien vouloir lui voter un crédit de \$1000 pour acheter des arbres, les planter et faire faire des boîtes pour les protéger.

Le tout, etc.

Chambre de la Commission, (Signé)... C. Robillard.  
Hôtel de Ville, Wm. E. Mount.  
Montréal, 10 septembre 1908. J.D. Couture.  
S.J. Carter.

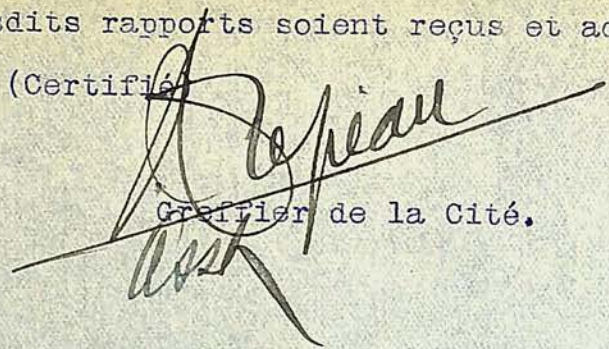
Sur proposition de l'échevin L.A. Lapointe,

Appuyé par l'échevin Robillard,

Il est

RESOLU---Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

(Certifié)

  
Greffier de la Cité.

*Cyprien*



*[Handwritten signature]*  
Secrétaire de la Ville

---Cité de Montréal, Montréal, Québec, Canada, le 14 septembre 1908.

Monsieur,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime.

Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur,

---Cité de Montréal, le 14 septembre 1908.

Monsieur de la Ville,

---Cité de Montréal, (Signature) ... J. C. Poirer.

Le 14 septembre 1908.

---Cité de Montréal.

---Cité de Montréal, le 14 septembre 1908. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime. Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur.

---Cité de Montréal, le 14 septembre 1908.

---Cité de Montréal, le 14 septembre 1908.

G. W. Gauthier,  
Maire de la Ville.

---Cité de Montréal, le 14 septembre 1908.

---Cité de Montréal, le 14 septembre 1908.

---Cité de Montréal, le 14 septembre 1908. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime. Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur.

---Cité de Montréal, le 14 septembre 1908.

---Cité de Montréal.

---Cité de Montréal, le 14 septembre 1908.

---Cité de Montréal, le 14 septembre 1908.

---Cité de Montréal, le 14 septembre 1908.

.....

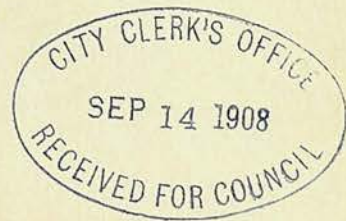
---Cité de Montréal, le 14 septembre 1908.

---Cité de Montréal, le 14 septembre 1908.

14 Sept 1908  
Arbes



## CITÉ DE MONTRÉAL



*La Commission.*

..... des Finances .....

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'elle a pris en considération le rapport ci-annexé de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit de \$1,000 pour achat et plantation d'arbres et boîtes pour les protéger, et après mûre délibération,

Votre Commission approuve la recommandation qui y est faite, ladite somme de \$ 1,000. devant être imputée sur le surplus de 1906.

Respectueusement soumis,

Chambre de la Commission,  
Hôtel-de-Ville,  
Montréal, le 11 septembre 1908.

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the *above* herein specified.  
Viz. \$ 1000<sup>00</sup>

*Bellevue*  
C. C & A.

*Le Lapointe*  
*J. B. Martin*  
*Alain Massé*  
*George W. Sadler*



## CITÉ DE MONTRÉAL

*La Commission* des PARCS et TRAVERSES

*a l'honneur de faire rapport*

Qu'elle a reçu un grand nombre de demandes pour la plantation d'arbres dans différentes parties de la ville et, comme elle n'a plus de crédit à sa disposition pour acheter des arbres, elle prie le Conseil de bien vouloir lui voter un crédit de Mille Dollars (\$1,000) pour acheter des arbres, les planter et faire faire des boîtes pour les protéger.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 10 septembre 1908.

*J. Robillard*  
*M. L. Gauthier*  
*J. L. Gauthier*  
*J. L. Gauthier*



2309

Forme CK 1219 La P.

# RAPPORT

DU

Comité des PARCS et TRA-  
VERSES,

Demandant un crédit supplé-  
mentaire de \$1,000. pour ache-  
ter, planter, etc. des arbres.

Présenté 14 sept 1908

Adopté 11<sup>e</sup> mill juiu 1908

Entré vol. C. C. H. page 181

et page 383 du vol. 14 des Rapports

C